

FFvolley

**Ligue
Hauts de France**

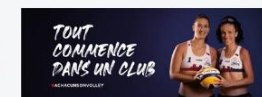


BRI : N° 00

Du : 08/07/2025

Sommaire :

- ⇒ Secrétariat ;
- ⇒ Communiqué des Commissions ;
- ⇒ PV de l'AG de la Ligue ;
- ⇒ Tournois Beach Eté 2025.



74 Rue de Beaumont
59510 Hem

☎ 03 28 55 93 93

@ secretariat@lrvolleyhdf.fr

🌐 www.hdf.ffvb.org

Secrétariat

Permanence pendant les vacances :

Le secrétariat de la Ligue sera fermé du 11 juillet au 18 août inclus.

La validation des affiliations et des licences se fera à partir du 1^{er} juillet jusqu'au 11 juillet inclus et ensuite à partir du 19 août.

Pas de permanence systématique durant la période des congés.

Veuillez poser vos questions par mail, ceux-ci peuvent être lus par les différents responsables de commission sans pour cela qu'ils ne soient présents à la Ligue.

DATES A RETENIR :

Congrès de la Ligue	le samedi 13 septembre 2025	Neuville-Saint-Rémy
53 ^{ème} Journée Berteau	le jeudi 14 mai 2026	?
Assemblée Générale LRVolley HDF	le samedi 20 juin 2026	Neuville-Saint-Rémy

Rappel : Lors de vos communications avec la Ligue, veuillez préciser le nom du club ou la ville et pas des abréviations, plusieurs clubs ont les mêmes abréviations.

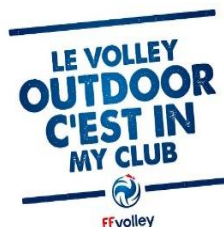
Tournois

DEMANDES DE TOURNOIS Procédure :

Dans votre espace club "homologation de tournois"

Vous devez remplir le formulaire en ligne, télécharger sur le site fédéral votre affiche et plaquette de présentation

Après validation par le Secteur Sportif, par le bureau exécutif de la Ligue et de la FFVolley, le tournoi sera alors affiché dans la liste des Tournois et Rencontres FFVolley sur le site de la FFVolley ainsi que sur le site de la LRV-HDF et du Facebook et Instagram de la Ligue.



La FFvolley a le plaisir d'annoncer le lancement de l'édition 2025 du dispositif

« Le volley OUTDOOR C'EST IN my club », ayant notamment pour objectifs :

- D'identifier l'ensemble des structures du réseau fédéral organisant des événements outdoor (via l'Espace Clubs).
- D'accompagner ces organisateurs, à travers l'envoi d'éléments de communication ou la mise à disposition d'outils.
- Et de les valoriser à l'issue de leur(s) manifestation(s) grâce à un soutien financier sous forme de cagnotte, permettant d'acquérir du matériel (nouveau 2025).

[DOSSIER OUTDOOR ICI](#)

Communiqué CRSR

SAISON 2025 / 2026

REAFFILIATION

LICENCES

TOUTES LES SAISIES SONT A FAIRE SUR LE SITE DE LA FFVolley
DANS L'ESPACE CLUB

PAIEMENT DIRECT FFVolley

Le club règle directement la FFVolley soit par :

- CB (recommandation fédérale)
- Virement (indiquer n° club / nom du club, le n° panier et le montant), télécharger le RIB qui vous est proposé lorsque vous validez ce type de paiement, procédez au virement, via internet (gratuit et rapide), en allant dans votre agence bancaire (renseignez-vous cela peut avoir un coût).
- Chèque (à envoyer à la LRV HDF, à l'ordre de la FFVolley / Pas d'envoi direct à la FFVolley)

Lien du document FFVB sur le paiement direct : [ICI](#)

Lien pour télécharger le RIB FFVB : [ICI](#)

Les paniers sont à régler à la FFVolley avec le montant exact de chaque panier. La facturation sera répartie sur 3 factures, l'une comprenant uniquement les parts fédérales, et deux autres factures pour les parts ligue et comité aux entêtes de chaque instance.

Procédure 2025 / 2026 : AFFILIATION

[Une petite vidéo pour vous aidez](#)

Allez dans votre espace club

Allez dans l'onglet « Saisie Réaffiliation 2025 / 2026 »

Remplir le questionnaire

Attention : Toutes modifications concernant votre club sont à saisir lors de cette étape.

Enregistrer les modifications.

Vérifier que tous les documents suivants sont archivés dans votre espace club car ils sont obligatoires pour la validation de votre affiliation

- **Votre réaffiliation signée,**
- **Un exemplaire de vos statuts en vigueur à la date de votre réaffiliation,**
- **Le récépissé de déclaration en préfecture ou tribunal d'instance,**
- **La liste des membres de votre instance dirigeante,**
- **Ainsi qu'un exemplaire du procès-verbal de votre dernière assemblée générale (soit celui de 2025).**

En l'absence de ces pièces la validation de votre réaffiliation reste en attente. (Un mail vous sera envoyé en cas de pièces manquantes)

La Ligue valide votre affiliation (vous recevez un mail quand la ligue valide votre affiliation), un panier sera automatique ouvert.

Saisir les demandes de licences des membres du bureau inscrits sur le formulaire de réaffiliation (au minimum le Président et le Trésorier), dans le même panier que votre affiliation.

Il vous faut clôturer le panier et payer le panier complet comprenant les parts FFVolley, Ligue, et Comité.

Après validation financière de votre panier avec votre affiliation et vos licences dirigeantes, vous pourrez saisir vos autres licences.

Vous avez la possibilité de mettre le feuillet de demande de licence, et tout autre document, directement sur « le cloud »  pour votre licencié avant l'envoi des règlements.

Attention, cette année il vous faudra renouveler les photos de vos licenciés si elles datent de plus de trois ans !

Attention, les CI doivent être en cours de validité !

Une vidéo est à votre disposition pour vous aider à remplir correctement les feuillets de demandes de licences

[ICI](#)

Cela permet de stocker les informations de votre licencié. Dans ce cas l'envoi papier de ces documents n'est pas nécessaire.

Si vous ne mettez pas les documents sur le cloud, il vous faudra les envoyer à la LRVB HDF.

Sans documents et règlements = les licences ne seront pas validées.

ATTENTION

Nous vous rappelons que vous avez 30 jours à partir de la date de saisie de vos licences pour régler vos demandes de licences et compléter le dossier de demande.

30 jours dossier clôturé à la FFVolley ce qui implique que **nous avons les documents dans les 15 jours** afin qu'ils puissent être traités à la LRV-HDF puis transmis et traités à la FFVolley.

Précisions CERTIFICATS MEDICAUX

[ICI](#)

Pour les *certificats médicaux de Simple, Double ou Triple sur-classement*, la réglementation reste inchangée : **un certificat médical doit être établi chaque année.**

LE CERTIFICAT D'HONORABILITE

Celui-ci est obligatoire pour toutes licences « ENCADREMENT »

C'est-à-dire : ARBITRES – MARQUEURS - EDUCATEURS SPORTIFS - SOIGNANTS – DIRIGEANTS.

Il est DIRECTEMENT INTEGRE DANS LE FEUILLET DE DEMANDE DE LICENCE

Vous avez également à disposition sur le site de la ligue, le document pour le droit à l'image

[ICI](#)

TARIF DES AFFILIATIONS 2025 - 2026

TARIFS 2025-2026		FFVB	LIGUE	CD Nord	CD Pas de Calais	CD Aisne	CD Oise	CD Somme	Total tarif Nord	Total tarif Pas de Calais	Total tarif Aisne	Total tarif Oise	Total tarif Somme
AFFILIATIONS, REAFFILIATIONS & INSCRIPTIONS VOLLEY													
C01	GSA - Première Affiliation *	20,00 €	0,00 €						20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €
C02	Réaffiliations GSA LOISIR & UGS	38,00 €	40,00 €						78,00 €	78,00 €	78,00 €	78,00 €	78,00 €
C03	GSD/GSR - Affiliation/Réaffiliation	Gratuit	Gratuit						0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
C04	Réaffiliations GSA NIVEAU DEPARTEMENTAL	121,00 €	70,00 €	102,00 €	105,00 €	80,00 €	40,00 €		293,00 €	296,00 €	271,00 €	231,00 €	191,00 €
C05	Réaffiliations GSA REGIONAL	219,00 €	220,00 €	102,00 €	105,00 €	80,00 €	40,00 €		541,00 €	544,00 €	519,00 €	479,00 €	439,00 €
C06	Réaffiliations GSA NIVEAU NATIONAL	304,00 €	330,00 €	102,00 €	105,00 €	80,00 €	40,00 €		736,00 €	739,00 €	714,00 €	674,00 €	634,00 €
	Première création Bassin de Pratiques	0,00 €	0,00 €						0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Renouvellement Bassin de Pratiques	0,00 €	30,00 €						30,00 €	30,00 €	30,00 €	30,00 €	30,00 €
C07	Première affiliation CLUB JEUNES *	20,00 €	0,00 €						20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €
C08	Réaffiliations CLUBS JEUNES	38,00 €	30,00 €						58,00 €	58,00 €	58,00 €	58,00 €	58,00 €

* voir notice première affiliation - Pack création d'un GSA (annexe 1 du RG Licences et GSA)

ENGAGEMENTS VOLLEY	Montant
Engagements nationaux ICI	
Engagement Pré Nationale PNM Engagement + redevance frais km d'arbitrage	890,00 €
Engagement Pré Nationale PNF Engagement + redevance frais km d'arbitrage	630,00 €
Engagement R1 Engagement + redevance frais km d'arbitrage	460,00 €
M21 (Juniors)	80,00 €
M18 (Cadets)	60,00 €
COUPES REGIONALES	GRATUIT

TYPES ET TARIFS DES LICENCES

TARIFS 2025-2026		FFVB	LIGUE	CD Nord	CD Pas de Calais	CD Aisne	CD Oise	CD Somme	Total tarif Nord	Total tarif Pas de Calais	Total tarif Aisne	Total tarif Oise	Total tarif Somme
Licence de base Encadrements													
L01	Extension DIRIGEANT	31,00 €	18,00 €	8,20 €	8,00 €	6,00 €	7,00 €	6,00 €	57,20 €	57,00 €	55,00 €	56,00 €	55,00 €
L02	Extension SOIGNANT	39,00 €	23,00 €	8,20 €	8,00 €	6,00 €	7,00 €	6,00 €	70,20 €	70,00 €	68,00 €	69,00 €	68,00 €
L03	Extension - ARBITRE - à partir de M18	39,00 €	23,00 €	8,20 €	8,00 €	6,00 €	7,00 €	6,00 €	70,20 €	70,00 €	68,00 €	69,00 €	68,00 €
L04	Extension - EDUCATEUR SPORTIF - à partir de M18	39,00 €	23,00 €	8,20 €	8,00 €	6,00 €	7,00 €	6,00 €	70,20 €	70,00 €	68,00 €	69,00 €	68,00 €
L05	Extension - EDUCATEUR SPORTIF OPTION PRO	39,00 €	23,00 €	8,20 €	8,00 €	6,00 €	7,00 €	6,00 €	70,20 €	70,00 €	68,00 €	69,00 €	68,00 €
L06	Extension ARBITRE - Catégorie M15 à M9	21,00 €	20,00 €	4,10 €	5,00 €	6,00 €	7,00 €	6,00 €	45,10 €	46,00 €	47,00 €	48,00 €	47,00 €
L07	Extension PASS BENEVOLE - REVERSEMENT > LR 1€	2,00 €	reversement						2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €
L08	DROIT DE MUTATION Extension Encadrement (Sauf Dirigeant et Pass Bénévole)	141,00 €	80,00 €	51,40 €	52,00 €				272,40 €	273,00 €	221,00 €	221,00 €	221,00 €
LICENCE DE BASE PRATIQUE COMPETITIVE - Extension VOLLEY-BALL													
L09	Statut PRO - REVERSEMENT > LR 22€ & LNV 22€	122,00 €	reversement						122,00 €	122,00 €	122,00 €	122,00 €	122,00 €
L10	MASTERS (40 ans et +) - SENIORS	51,00 €	23,00 €	8,20 €	8,00 €	6,00 €	7,00 €	6,00 €	82,20 €	82,00 €	80,00 €	81,00 €	80,00 €
L11	M21 - M18	51,00 €	18,00 €	8,20 €	8,00 €	6,00 €	7,00 €	6,00 €	77,20 €	77,00 €	75,00 €	76,00 €	75,00 €
L12	M15	27,00 €	9,00 €	4,10 €	5,00 €	6,00 €	7,00 €	6,00 €	40,10 €	41,00 €	42,00 €	43,00 €	42,00 €
L12	M13	27,00 €	9,00 €	4,10 €	5,00 €	6,00 €	7,00 €	6,00 €	40,10 €	41,00 €	42,00 €	43,00 €	42,00 €
L12	M11 - M9	27,00 €	8,00 €	4,10 €	5,00 €	6,00 €	7,00 €	6,00 €	39,10 €	40,00 €	41,00 €	42,00 €	41,00 €
L13	M7	16,00 €	8,00 €	4,10 €	5,00 €	6,00 €	7,00 €	6,00 €	28,10 €	29,00 €	30,00 €	31,00 €	30,00 €
L14	DROIT DE MUTATION JOUEUR NATIONALE - à partir de M18	141,00 €	80,00 €	51,40 €	52,00 €				272,40 €	273,00 €	221,00 €	221,00 €	221,00 €
L15	DROIT DE MUTATION JOUEUR REGIONALE - à partir de M18	81,00 €	80,00 €	51,40 €	52,00 €				212,40 €	213,00 €	161,00 €	161,00 €	161,00 €
L16	DROIT DE MUTATION EXCEPTIONNELLE (toutes catégories)	81,00 €	80,00 €	51,40 €	52,00 €				212,40 €	213,00 €	161,00 €	161,00 €	161,00 €
L16a	FRAIS DE DOSSIER LICENCE ETRANGERS TRANSFERTS divisions LNV et Elite Féminine	470,00 €											
L16b	FRAIS DE DOSSIER LICENCE ETRANGERS TRANSFERTS divisions Elite Masculine, N2 et N3	683,00 €											
LICENCE DE BASE PRATIQUE COMPETITIVE - Extension OUTDOOR													
L17	MASTERS (40 ans et +)/SENIORS /M21/M18	32,00 €	9,00 €	8,20 €	8,00 €	2,00 €	7,00 €	6,00 €	49,20 €	49,00 €	43,00 €	48,00 €	47,00 €
L18	M15/M13/M11/M9/M7	19,00 €	8,00 €	4,10 €	5,00 €	2,00 €	7,00 €	6,00 €	31,10 €	32,00 €	29,00 €	34,00 €	33,00 €
L19	DROIT DE MUTATION OUTDOOR ADULTES - à partir de M18	50,00 €	50,00 €	20,00 €	20,00 €				120,00 €	120,00 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €

TARIFS 2025-2026		FFVB	LIGUE	CD Nord	CD Pas de Calais	CD Aisne	CD Oise	CD Somme	Total tarif Nord	Total tarif Pas de Calais	Total tarif Aisne	Total tarif Oise	Total tarif Somme
LICENCE DE BASE PRATIQUE COMPETITIVE - Extension PARA-VOLLEY													
L20	MASTERS/SENIORS	18,00 €	18,00 €	8,20 €	8,00 €	6,00 €	7,00 €	6,00 €	44,20 €	44,00 €	42,00 €	43,00 €	42,00 €
L21	M21 - M18	16,00 €	16,00 €	8,20 €	8,00 €	6,00 €	7,00 €	6,00 €	40,20 €	40,00 €	38,00 €	39,00 €	38,00 €
L22	M15 à M11	13,00 €	9,00 €	8,20 €	5,00 €	6,00 €	7,00 €	6,00 €	30,20 €	27,00 €	28,00 €	29,00 €	28,00 €
L23	DROIT DE MUTATION ADULTES PARA-VOLLEY - à partir de M18	47,00 €	47,00 €	51,40 €	52,00 €				145,40 €	146,00 €	94,00 €	94,00 €	94,00 €
LICENCE DE BASE PRATIQUE COMPETITIVE - Extension COMPET'LIB													
L24	à partir de M18	32,00 €	14,00 €	8,20 €	8,00 €	6,00 €	7,00 €	6,00 €	54,20 €	54,00 €	52,00 €	53,00 €	52,00 €
L25	PASS COMPET LIB (épreuve fédérale compet'lib & CM) REVERSEMENT > LR 2€	8,00 €	reversement						8,00 €	8,00 €	8,00 €	8,00 €	8,00 €
LICENCE DE BASE PRATIQUE NON COMPETITIVE - Extension Loisirs (ancienne VPT)													
L26	à partir de M18- REVERSEMENT > LR 5 € ET CD 5 €	22,00 €	reversement	reversement	reversement	reversement	reversement	reversement	22,00 €	22,00 €	22,00 €	22,00 €	22,00 €
LICENCE TEMPORAIRE													
L27	Validité 1 mois	8,00 €	gratuité	gratuité	gratuité	2,00 €	gratuité	gratuité	8,00 €	8,00 €	10,00 €	8,00 €	8,00 €
L28	Validité 3 mois	17,00 €	gratuité	gratuité	gratuité	2,00 €	gratuité	gratuité	17,00 €	17,00 €	19,00 €	17,00 €	17,00 €
LICENCE EVENEMENTIELLE DECOUVERTE-INITIATION													
L29	PASS EVENEMENTIELLE	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TITRE DE PARTICIPATION													
L30	PASS SMASHY	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
SURCLASSEMENTS													
L31	Simple Surclassement	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
L32	Double Surclassement	26,00 €	23,00 €	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	49,00 €	49,00 €	49,00 €	49,00 €	49,00 €
L33	Triple Surclassement	31,00 €	28,00 €	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	59,00 €	59,00 €	59,00 €	59,00 €	59,00 €
LICENCES CLUB JEUNES													
L34	EXTENSION DIRIGEANT	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité					
L35	Création EXTENSION COMPETITION VOLLEY BALL	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité					
L36	Renouvellement EXTENSION COMPETITION VOLLEY BALL REVERSEMENT > LR 1,50€	4,00 €	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité					
OPTION OPEN ET PPF													
LD1	OPTION OPEN	19,00 €	13,00 €	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	32,00 €	32,00 €	32,00 €	32,00 €	32,00 €
LD2	OPTION PPF	75,00 €	23,00 €	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	98,00 €	98,00 €	98,00 €	98,00 €	98,00 €
LICENCES MULTIPLES au sein d'un même GSA													
LM1	Extension Encadrement supplémentaire à partir d'une licence Pratique Compétitive (M18 & +)	5,00 €	3,00 €	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	8,00 €	8,00 €	8,00 €	8,00 €	8,00 €
LM2	Extension Pratique Compétitive supplémentaire à partir d'une autre Extension Pratique Compétitive (M18 & +)	13,00 €	5,00 €	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	18,00 €	18,00 €	18,00 €	18,00 €	18,00 €
LM3	Extension Encadrement ou Pratique Compétitive à partir d'une Extension Encadrement ou Pratique Compétitive (de M15 à M9)	5,00 €	3,00 €	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	8,00 €	8,00 €	8,00 €	8,00 €	8,00 €
LM4	2ème Extension Encadrement supplémentaire à partir d'une Extension Encadrement Si plusieurs mutations ont lieu dans le même club, seul le droit de mutation le plus élevé est appliqué	5,00 €	3,00 €	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	8,00 €	8,00 €	8,00 €	8,00 €	8,00 €
INDEMNITES DE FORMATION - Droit supplémentaire de mutation													
IF1	Délai concerné par le calcul des indemnités de formation (saison en cours + N-3)	4 saisons	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité					
IF2	Valeur point de formation LICENCE JOUEUR	25,00 €	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €
CHOIX DE L'ASSURANCE	De base	Option A	Option B	Ce choix doit être rajouté au tarif de la licence choisie sauf pour : LICENCE EVENEMENTIELLE DECOUVERTE-INITIATION ET TITRE DE PARTICIPATION									
	0,66 €	5,40 €	10,00 €										

TARIF DES DROITS ET FRAIS DE GESTION 2025 - 2026

DROITS				
Modification aux Calendriers				
Sportive Sous couvert de l'accord de la CRS.				
Tous changements aux calendriers	Senior	+12 jours	40 €	-12 jours
	Jeune		20 €	80 €
Arbitrage Sous couvert de l'accord de la CRA.				
Remplaçant trouvé en sénior ou en jeune		+12 jours	15,00 €	-12 jours
Tout changement aux calendriers	Senior		40,00 €	Absence
	Jeune		20,00 €	d'arbitrage
Frais de dossier				
Confirmation des réserves portées sur la feuille de match				20,00 €
Appel sur une décision du Bureau				54,00 €
Appel sur une décision d'une Commission Régionale				54,00 €
Annulation d'une licence				80,00 €
Demande de récusation d'un arbitre sur un match				54,00 €
Bulletin Régional d'informations	E-mail			Gratuit
Changement de correspondant	E-mail			Gratuit
Indemnités d'arbitrage par équipe				
Pré Nationale				25,00 €
Régionale 1				22,00 €
Coupe Senior				22,00 €
Jeune Championnat et Coupe				22,00 €
Marqueur (par le club recevant)				22,00 €
Beach per diem				60,00 €
Indemnités Kilométriques				
Prix du Kilomètre (aller/retour)				0,36 €
du Kilomètre (aller/retour) co-voiturage				0.50 €
péages				Sur justificatif

Formations				
Diplôme				
				Pension Demi-pension Externe Étudiants Staps
DRE1	Certificat	Animateur	CAVB	200 €
		Initiateur	CIVB	200 €
		Educateur	CEVB	140 €
		Certif péda	CP	90 €
DRE1 en 6 soirées décentralisées	Certificat	Animateur	CAVB	200 €
DRE 2	Module 1	Anim Beach		140 €
	Module 2	Accueil Jeunes	AFJ	140 €
	Module 3	Prépa phys 1		140 €
	Module 4	Solidarité citoyenne		140 €
	Module 5	VB Santé		140 €
	Module 6	VB assis		140 €

Journée CRE

Feuille de match électronique (FDME OU DATA VOLLEY)

Arbitres

Marqueurs

par jour de stage 40,00 €

Déplacement du formateur plus 60,00 €

Inscription et examen 80,00 €

Inscription et examen 30,00 €

FRAIS DE GESTION*(validé par le Comité Directeur du 24 mai 2025)***Les amendes n'existent que pour être évitées**

Frais de non-participation à une AG	200,00 €
Retard mise en place du matériel 1/4 heure avant le match	31,00 €
Non présentation de ballons réglementaires	31,00 €
Feuille de match mal tenue ou non tenue	15,00 €
Feuille de match non réglementaire	16,00 €
Feuille de match hors délai ou non transmise	30,00 €
Résultat non communiqué INTERNET	34,00 €
Non présentation d'une licence ou licence non conforme	10,00 €
Absence totale de licences	70,00 €
Récidive d'absence totale de licences	110,00 €
Tenue non uniforme	10,00 €
Non-respect des obligations d'entraîneur (par match)	21,00 €
Fiche de réengagement d'entraîneur et/ou d'arbitre et/ou de marqueurs non retournée pour la première journée de championnat ligue	50,00 €
Absence de deux encadrants licenciés par club organisateur en jeune	50,00 €
Absence d'un encadrant licencié par équipe jeune en déplacement	15,00 €

Forfaits

	CHAMPIONNATS			COUPE	
	Simple	Général	Si forfaits à partir de l'avant dernière journée	Avant les 1/4 de finales	A partir des 1/4 de finales
PN	200,00 €	450,00 €	450,00 €	150,00 €	450,00 €
R1	150,00 €	350,00 €	450,00 €	150,00 €	450,00 €
Jeune	50,00 €	100,00 €	350,00 €	100,00 €	100,00 €

Montant du forfait plus remboursement des indemnités kilométriques de l'équipe adverse au match aller

Absence d'Arbitre ou de Marqueur officiel (pour tous les championnats)

	Arbitre	Marqueur
1 ^{ère} fois	50,00 €	15,00 €
2 ^{ème} fois	50,00 €	15,00 €
3 ^{ème} fois	100,00 €	15,00 €
4 ^{ème} fois	150,00 €	15,00 €
5 ^{ème} fois et après	350,00 €	15,00 €

Beach et pratique de plage associée

Non-respect de la réglementation sur les tournois

1 ^{ère} fois		200,00 €
2 ^{ème} fois	Suspension de la licence des organisateurs du tournoi (jusqu'à 3 mois) et des joueurs	200,00 €
3 ^{ème} fois	Suspension pour l'année plus une de l'affiliation Beach	300,00 €
4 ^{ème} fois	Suspension de la licence du participant (jusqu'à 3 mois)	450,00 €

Communiqué CRS

La bascule de la saison sportive Hauts-de-France est effective, depuis le 08 juillet 2025 sur le site FFVolley.

DEROULEMENT DE LA SAISON 2025 - 2026

1. AFFILIATION LIGUE ET RENSEIGNEMENTS CLUBS

Vous devez saisir votre affiliation sur le site de la FFVolley, **cette affiliation entrainera systématiquement votre affiliation à la Ligue et au Comité dont vous dépendez. Il ne faut plus saisir l'affiliation sur le site ligue.**

Le correspondant à saisir est le correspondant général du club, il n'est pas fait à ce moment de distinction entre le correspondant fédéral, le correspondant régional ou le correspondant départemental. Cette distinction se fera lors de l'engagement de vos équipes dans les différentes catégories.

Les diverses modifications de données sont à apporter sur le site FFVolley lors de votre ré affiliation. Vous ne pourrez engager des équipes qu'après avoir validé votre affiliation fédérale. Les adresses des salles doivent être indiquées dans l'ordre principal d'utilisation pour les rencontres fédérales, régionales ou départementales **et surtout avec la même écriture**. Le même ordre de salle sera donné dans les trois instances. Ne pas oublier de mettre les noms de rue des salles ainsi que le N° dans la rue et le numéro de téléphone.

2. ENGAGEMENTS D'EQUIPES

Les engagements d'équipes se font sur le site de la **FFVolley** dans votre espace Club.

Dans le pavé Gestion sportive, vous trouverez les onglets « Engagement Régional » ou « Engagement Départemental ». Il vous faut créer un formulaire d'engagement par équipe, dans chaque division concernée, inutile de nous les transmettre par mail.

Attention, le correspondant de base est celui saisi lors de l'affiliation 1 ci-dessus. Le correspondant que vous saisissez dans l'engagement d'équipe est celui qui apparaîtra dans les calendriers sur le site FFVolley.

Merci de bien vouloir saisir vos adresses de salle en respectant scrupuleusement la même formulation et la même écriture à chaque fois. Cela facilitera la gestion des fichiers qui en découlent.

Exemple : « SALLE REGIONALE MARECHAL » et non pas « Salle Régionale Maréchal », ou « Salle MARECHAL »

Vous devez nous préciser, dans la rubrique remarque de votre engagement d'équipe, le jour et l'horaire préférentiels pour chacune de vos équipes. Ceux-ci seront alors saisis dans les calendriers, et il vous sera possible de les adapter ensuite en fonction de vos besoins et ceci avant le **27 AOUT 2025**.

Vous pouvez demander de coupler ou non certaines équipes, demande par courriel à la ligue avec votre engagement.

3. CHAMPIONNATS SENIORS MASCULINS ET FEMININS

Championnats Seniors (2004 et avant)	6 x 6 Terrain 18 m x 9 m.	Aire de Jeu 24m x 15m
Hauteur de filet :	2,43m en Seniors Masculins, 2,24m en Seniors Féminins.	
Ballons :	260/280grs - 0,300 à 0,325 KG/CM ²	

Les engagements des équipes sont à saisir dans votre espace club sur le site **FFVolley** pour le **23 JUILLET 2025 délai de rigueur**.

Voir ci-dessous la liste des équipes engageables pour la saison 2025 / 2026.

4. **M21 JUNIORS / M18 6x6 CADETS CADETTES**

Championnats M21 (junior M F) (2005 / 2006 / 2007)	6 x 6	Terrain 18 m x 9 m,	Aire de Jeu 24m x 15m
Championnats M18 (cadet M F) (2008 / 2009 / 2010)	6 x 6	Terrain 18 m x 9 m.	Aire de Jeu 24m x 15m
Hauteur de filet :		2,43m en M21 Masculins,	
		2,35m en M18 Masculins,	
		2,24m en M21 et M18 Féminins.	
Ballons 260/280grs		0,300 à 0,325 kg/cm ²	

Engagement des équipes pour la première phase à saisir dans votre espace club sur le site **FFVB** pour le **10 SEPTEMBRE 2025**.

Des renseignements complémentaires vous seront fournis courant août.

Engagement par niveau Excellence ou Honneur, en fonction du nombre d'équipes d'inscrites répartition sur 1 ou 2 niveaux dès la première phase de championnat.

Engagements 2eme phase uniquement au plus bas niveau à saisir sur le site FFVB pour le **09 DECEMBRE 2025**

5. **M18 4x4 CADETS CADETTES**

Pour les Hauts de France Nord

Championnats M18 (cadet M F) (2008 / 2009 / 2010)	4 x 4	Terrain 18m x 7 m	Aire de Jeu 24m x 13m
Hauteur de filet :		2,35m en M18 Masculins, 2,24m en M21 et M18 Féminins.	
Ballons :		260/280grs - 0,300 à 0,325 kg/cm ² .	

Engagement des équipes pour la première phase à saisir sur le site **FFVolley** pour le **10 SEPTEMBRE 2025**.

Des renseignements complémentaires vous seront fournis courant août

La formule de compétition dépend du nombre d'équipes engagées. Mixité possible sur demande écrite auprès de la CRS. Des informations complémentaires seront fournies ultérieurement.

Cette catégorie rentre dans les D.A.F. Nationaux mais pour 0,5 points au lieu de 1pt en 6x6

Engagements 2eme phase uniquement au plus bas niveau à saisir sur le site FFVB pour le **09 DECEMBRE 2025**

6. **CHAMPIONNATS JEUNES (M15 - M13 - M11- M9)**

Championnats M15 (Minimes (2011 / 2012)	6 x 6	Terrain 18 m x 9 m	Aire de Jeu 24m x 15m
Championnats M13 (Benjamins) (2013 / 2014)	4 x 4	Terrain 14 m x 7 m	Aire de Jeu 20m x 13m
Tournois M11 (Poussins) (2015 / 2016)	2 x 2	Terrain 9 m x 4,5 m	Aire de Jeu 13m x 5,5m2
Tournois M9 (Pupilles) (2017 / 2018)	2 x 2	Terrain 9 m x 4,5 m	

Hauteur de filet :

2,24m en M15 Masculins,	Ballons 260/280grs	0,300 à 0,325 kg/cm ²
2,10m en M15 Féminins,	Ballons 260/280grs	0,300 à 0,325 kg/cm ²
2,10m en M13 Masculins et Féminins,	Ballons 230/250grs	0,170 à 0,230 kg/cm ²
1.900m en M11 Masculins et Féminins.	Ballons 200/220grs	0,170 à 0,230 kg/cm ²

Inscription première phase pour le : **voir règlement départemental**. Ces catégories sont gérées par les comités départementaux ou inter-comités.

7. CATEGORIE M7

Ecole de Volley M7 (Baby) (2019 et après).

Pas de championnats pour cette catégorie. **Possibilité de sur-classement pour évoluer dans les tournois M9 - M11 (voir tableau des catégories d'âges 2025-2026)**, participation aux écoles de volley uniquement.

8. ENGAGEMENT COUPE DES HAUTS-DE-FRANCE

L'engagement pour la coupe des Hauts-de-France est gratuit.

- 8.1 La commission sportive a reconduit pour cette saison 2025/2026 la participation **libre sur inscription et non pas obligatoire**. Les clubs de PNF – PNM – R1M – R1F doivent donc s'inscrire dans leur espace club sur le site FFVolley avant le **30 août 2025 pour participer à la Coupe Seniors des Hauts-de-France**.
Feuille de match électronique et donc nécessité d'avoir un marqueur.
Le principe est d'établir plusieurs chapeaux afin de limiter les gros déplacements lors des premiers tours.
- 8.2 Pour les catégories M21 et M18 il est **libre sur inscription**.
Il est rappelé que 8 équipes minimum sont nécessaires afin d'établir une coupe pour une catégorie.
Il n'est plus nécessaire de participer au championnat de la catégorie pour pouvoir s'inscrire en coupe.
- 8.3 Le tirage au sort des différents tours de coupe est effectué en début de saison. Il vous permettra de programmer à l'avance vos plannings de salle.
- 8.4 Pour les catégories M21 et M18, arbitrage par le club recevant jusqu'aux 1/8 de finales. Arbitrage désigné par la CRA à partir des ¼ de finales, les frais d'arbitrage sont réglés par les 2 équipes, les frais de déplacement des arbitres sont pris en charge par la Ligue comme en seniors.
- 8.5 Toutes les finales se déroulent, si possible, le même jour dans la même ville. **Pour les finales, les frais d'arbitrage sont pris en charge par la ligue des Hauts-de-France.**

9. ENGAGEMENT COUPE DE FRANCE M21 - M18 - M15 - M13.

- 9.1 Les engagements sont à établir pour le **17 SEPTEMBRE 2025 sur le site de la FFVolley pour les catégories M18 / M15 / M13 et le 21 SEPTEMBRE 2025 pour les M21.**
- 9.2 Frais d'engagement 76,00€, (101€ pour M18 intégrant le challenge jeune).
A régler à la FFVolley. En cas de qualification pour les phases finales, des frais de participation viennent s'ajouter, voir tarif sur le site FFVolley.
- 9.3 **Frais d'arbitrage tournois à 3 équipes : 26,00€ par équipe et par arbitre pour les rencontres en 2 sets. Frais de marqueur à charge du club recevant 13,00€ par match (1 seul arbitre en M13).** Voir les RPE et tarifs de chaque catégorie sur le site FFVolley.
- 9.4 La Ligue valide les engagements directement sur le site de la FFVolley.
- 9.5 La coupe de France pour ces catégories, se déroule sous forme de tournoi triangulaire le dimanche pour les 8 premières journées, avec élimination de l'équipe classée 3ème à chaque tour. Les phases finales sont composées, à la fin des 8 journées, de 8 ou 12 équipes en fonction des catégories. Voir détail dans les RPE FFVolley.
En M18 les équipes éliminées des 2 premiers tours seront intégrées dans le challenge jeune M18 qui se jouera sur les dates des tours suivants. Pour plus d'informations, voir les documents sur le site FFVolley.

Ces finales se dérouleront théoriquement aux dates prévues :

- du 5 au 7 Juin 2026 pour les catégories M21.
- du 15 au 17 mai 2026 pour les catégories M18.
- du 29 au 31 mai 2026 pour la catégorie M15.
- du 08 au 10 mai 2026 pour la catégorie M13.
- du 12 au 14 juin 2026 pour les catégories M11.

Les journées prédéterminées pour les M21 – M18 et M13 sont décalées par rapport aux journées des compétitions nationales et par rapport aux journées des M15. Les formules sont susceptibles d'être modifiées en fonction du nombre d'équipes engagées. L'engagement d'une équipe en coupe de France ne constitue pas un Devoir d'Accueil et de formation au niveau du nombre d'équipes jeunes en compétition, mais est obligatoire pour toute équipe de GSA engagée en seniors National dans le même genre masculin ou féminin.

Rappel point 8.5 du RGEN : Les participants aux Coupes de France Jeunes ne peuvent disputer aucun match senior le même jour et doivent mettre à disposition de la CRA un arbitre jeune.

10. REPORTS DE RENCONTRES TOUTES CATEGORIES.

Toutes les modifications au calendrier doivent faire l'objet d'une demande de modification sur le site FFVolley.

Le club demandeur est prié de contacter le club adverse avant de saisir sa demande de modification au calendrier, afin de trouver un accord préalable sur la nouvelle implantation du match. **La date de report d'une rencontre doit être fixée au plus tard lors de la prochaine journée de replis, la date de report peut être imposée par la C.R.S.**

Ne pas oublier de saisir un motif pour toute demande de modification.

Lors de la saisie de modification, un mail est automatiquement transmis au correspondant du club adverse, qui doit alors valider ou non celle-ci. Après validation par le club adverse, la CRS valide définitivement la demande, la modification apparaît alors dans le calendrier. Toute demande sera finalisée par sa parution dans le communiqué de la commission sportive.

Tant que la dérogation n'est pas validée par la CRS, la date initiale de la rencontre est maintenue.

11. SAISIE DES RESULTATS INTERNET

Le transfert des feuilles électroniques ou les résultats doivent être saisis par Internet sur le site de la FFVolley dès la fin des rencontres et dans tous les cas **avant 18H00 le dimanche**

Seul les rencontres du dimanche après-midi peuvent être saisies dès la fin de celles-ci et avant 23H00.

Suivre les indications du site. En cas de problème de saisie, veuillez communiquer vos résultats complets au secrétariat de la ligue en précisant le motif d'erreur. Les résultats des rencontres jouées en semaine doivent être saisis dès la fin de la rencontre.

12. FEUILLES DE MATCH

Pour les seniors, il n'y a plus de feuille papier, utilisation obligatoire de la feuille de match électronique. En cas de soucis, il faudra établir une feuille simplifiée (feuille jeune ou départementale). La FFVolley ne génère plus de grandes feuilles de matchs

Des feuilles de position sont téléchargeables,

[ICI](#)

Pour les jeunes, la feuille de match électronique simplifiée est utilisable et recommandée. Il est toujours possible d'utiliser des feuilles de match papier, celles-ci sont à **envoyer dès la fin des rencontres (au plus tard le lundi)** pour être enregistrées dès le mercredi par la CRS.

Rappel : les résultats des rencontres du week-end doivent être saisis avant le dimanche soir sur le site fédéral, soit en transmettant la FDME, soit en faisant la saisie manuelle du résultat via le site fédéral.

En cas de forfaits (annoncés ou non) ou de remises de match de dernière minute, pour quelque raison que ce soit, une feuille de match doit impérativement être établie et renvoyée à la ligue avec les observations et le nom des personnes intervenantes.

Les résultats et les feuilles de match des rencontres jouées en semaine doivent être envoyées dès le lendemain de la rencontre. Ne pas attendre le week-end suivant.

13. ARBITRAGES

Toutes les rencontres des Championnats Seniors sont arbitrées. Les frais d'arbitrage doivent être réglés avant les rencontres. Les frais de déplacement des arbitres sont pris en charge par la Ligue. Une redevance d'arbitrage est déjà incluse dans les frais d'engagement pour les divisions Pré-Nationale et Régionale 1.

Les frais de marqueurs restent à la charge du club recevant. Le fichier des désignations d'arbitrage est téléchargeable sur le site de la ligue et est mis à jour tous les mardis soir.

Sur demande spécifique d'un GSA, les arbitres des rencontres jeunes pourront être désignés, les frais d'arbitrage seront dans ce cas totalement à ses frais.

14. BULLETIN REGIONAL D'INFORMATIONS

En règle générale un communiqué de la CRS est établi chaque semaine. **Ce communiqué joint au BRI est à lire très attentivement**, il peut contenir des modifications d'horaires ou de lieux concernant vos équipes ou vos arbitres, **n'oubliez pas de transmettre ces informations à vos joueurs et arbitres**. Le communiqué contient également le relevé des infractions sportives « RIS » qui signale les anomalies relevées sur les feuilles de match et peut entraîner des sanctions après étude par la commission concernée. Le BRI est transmis par courriel aux membres du bureau déclarés sur votre fiche d'affiliation. Il est aussi téléchargeable sur le site de la ligue.

15. CORRESPONDANTS DES CLUBS

Une fiche de renseignement de chaque GSA est à compléter chaque saison avec les coordonnées des dirigeants et correspondants du GSA, cette fiche permet d'établir l'annuaire des clubs, bien utile pour communiquer entre vous pour d'éventuelles dérogations ou informations. Voici le lien pour compléter la fiche : [ICI](#)

L'annuaire des GSA est à télécharger sur le site de la Ligue, il est mis à jour régulièrement et principalement en début de saison. Veillez à bien contrôler les N° de téléphone et les adresses électroniques des personnes inscrites sur la fiche de renseignements, ce sont ces personnes qui recevront automatiquement le BRI et pour d'éventuels contacts de la part des clubs. Une information erronée ou incomplète pourrait empêcher une communication fluide.

Afin de nous permettre de diffuser ces informations, nous vous demandons votre accord pour la publication de ces données sur le site Internet de la ligue et des comités. (Loi informatique et liberté sur les bases de données)

16. DOCUMENTS A FOURNIR A CHAQUE RESPONSABLE D'EQUIPE

Il est fortement souhaitable que chaque responsable d'équipe ait à sa disposition :

- L'annuaire des clubs ou au minimum les adresses et coordonnées des salles ;
- Une feuille d'informations en cas d'accident pour faciliter la déclaration ;
- Les tarifs des indemnités d'arbitrage et éventuellement un code d'arbitrage ;
- Le récapitulatif des catégories d'âge et de sur-classement ;
- Une copie du Règlement Général des Epreuves Régionales et du Règlement Particulier de l'Epreuve auquel il participe ;
- Les **cartes licences du collectif de la saison imprimées sur papier, exemplaire avec photo, cela facilite le contrôle des arbitres**

17. COMPOSITION DES POULES

La composition des poules seniors sera finalisée fin juillet 2025.

Pour les équipes Seniors, le calendrier et la répartition Berger sont appliqués (puis alignement géographique). En cas de problème voir avec l'équipe adverse, dès la diffusion du calendrier prévisionnel et avant fin août, pour modification gratuite de rencontre éventuelle.

Les horaires des rencontres seniors seront à saisir sur le site FFVolley pour le **27 AOUT 2025** afin de pouvoir vous faire parvenir les calendriers définitifs avec les arbitrages le plus tôt possible.

Pour les jeunes, la composition des poules sera établie mi-septembre.

Les clubs, ayant des problèmes de disponibilité de salle, sont priés de nous les communiquer lors de leur engagement. Il en sera tenu compte dans la mesure du possible lors de la création des poules.

Rappel : En seniors, pour implanter une rencontre le **samedi avant 18H00**, un avis favorable des deux clubs doit nous être transmis afin d'éviter tout litige. Il en est de même pour une implantation en semaine ou sur un autre week-end. Attention pas de match avant 11h00 le dimanche si plus de 140Km aller entre les 2 clubs. Pensez à faire attention aux longs déplacements, que ce soit pour vous ou pour l'équipe adverse

18. CLUB JEUNE

Le club jeune est une association sportive scolaire, parrainée par un club FFVolley. Le club jeune concerne les joueurs M13 et M15. La participation d'un club jeune en championnat comité peut entrer dans les obligations du club FFVB. Pour plus de renseignements, contacter la ligue des Hauts-de-France. Attention, nouvelle réglementation.

19. REGROUPEMENT DE LICENCES REGIONAL

Le regroupement permet à des jeunes joueurs (M21 à M13) de différents groupements sportifs de constituer une équipe tout en restant licenciés dans leur propre groupement sportif. Pour plus d'informations, veuillez contacter la ligue des Hauts-de-France.

Possibilité également de regroupement senior, UGS Régionale, documents sur le site de la ligue.

20. DEVOIRS REGIONAUX D'ACCUEIL ET DE FORMATION DES JEUNES

Au niveau régional :

Selon les divisions, les clubs ont des obligations à respecter, qui sont articulées autour de 4 principes :

1°	EQUIPE RESERVE	Pas d'équipe réserve nécessaire
2°	COUPE DE FRANCE JEUNE	Pas de nécessité d'engagement en Coupe de France jeunes
3°	LICENCES	Pas de minimum de licenciés « Compétition Volley Ball »
4°	UNITES DE FORMATION	Le nombre d'unités de formation nécessaires selon l'épreuve senior dans laquelle le GSA est engagé, est défini dans le règlement particulier de l'épreuve.

Pas de DAF Seniors au niveau régional, pour les DAF régionaux, il n'y a pas d'obligation d'équipe 6x6.

Les unités de formation (UF) reconnues au niveau de la ligue s'obtiennent avec les actions suivantes **sans distinction de genre** :

1° Equipe non mixte (sauf dérogation) évoluant en 6x6 (M21, M18, M15) ou 4x4 (M115, M13)	= 1 UF
2° Equipe non mixte (sauf dérogation) évoluant en 4x4 (M18)	= 0,5 UF (limité à 1,5 UF)
3° Equipe évoluant en 2x2 (M11, M9 mixité possible)	= ½ UF (limité à 2,5 UF)
4° Agrément « Ecole de Volley » 12 jeunes M9 à M11 mixité possible, doivent être licenciés compétition sur le site fédéral et ne pas être comptabilisés au § 3)	= 1 UF maxi 1UF
5° Convention (3 maximum) validée avec un établissement scolaire avant le 31mars et entraîne la création de licences évènementielles.)	= ½ UF maxi 1,5UF
6° Club jeunes ou section sportive scolaire ou classe à horaire aménagé si 2, dans des établissements différents. Le club jeune doit comporter au minimum 12 licences évènementielles et 1 licence dirigeant	= 1 UF maxi 2UF
7° Agrément « Ecole de Baby Volley » par tranche de 10 licenciés compétition volley M7 mixité possible, doivent être licenciés compétition Volley Ball et identifiés sur le site Fédéral	= 1 UF maxi 1UF
8° Appartenance du GSA à un bassin de pratique labellisé	= ½ UF maxi 0.5UF

ATTENTION : Les conventions sont comptabilisées uniquement pour les GSA devant remplir au minimum 2 UF de formation.

Les équipes des catégories de jeunes octroyant des unités de formation doivent :

Être engagées en championnat REGIONAL ou DEPARTEMENTAL (donc à l'exclusion de toute épreuve de COUPE éliminatoire).

Les écoles de volley et les conventions se comptabilisent sans distinction de genre.

L'équipe sanctionnée en cas de manquement sera celle qui évolue au plus bas niveau nécessitant des unités de formation.

Le GSA qui n'a pas l'intégralité des unités de formation requises, mais qui en obtient au moins 50 %, encourt la rétrogradation administrative, de l'équipe concernée par les DAF, avec ou sans sursis (courant sur deux ans) dans la division immédiatement inférieure.

Nombre maximum d'unités de formation Jeunes :

Pour les GSA ayant plusieurs équipes engagées dans les championnats FFVolley, quel que soit le genre, il ne pourra leur être demandé plus de :

- 6 (9)** unités de formation si l'équipe première du GSA évolue en LNV
- 5,5 (7,5)** unités de formation si l'équipe première du GSA évolue en ELITE
- 4,5 (6,5)** unités de formation si l'équipe première du GSA évolue en N2
- 3,5 (5)** unités de formation si l'équipe première du GSA évolue en N3
- () Nombre augmenté si plusieurs équipes au niveau national

2 (3) unités de formation si l'équipe première du GSA évolue en Pré-Nationale

1 (2) unités de formation si l'équipe première du GSA évolue en Régionale 1

Si la deuxième équipe évolue au niveau régional, il ne sera demandé, en supplément, que le nombre de point relatif au niveau de jeu de l'équipe 2

Si l'équipe première du GSA évolue en Pré Nationale et la deuxième équipe en régionale le nombre de point est porté à 3.

Si l'équipe première du GSA évolue en Régionale 1 et également la deuxième équipe en régionale 1, le nombre de points est porté à 2.

Exemples	$LNV + N2 + PN + R1 = 9$	$ELITE + N2 + PN = 7,5$	$N2+N3 = 6,5$	$N3+N3 = 5$
	$LNV + PN = 8$	$ELITE + PN = 7,5$	$N2+PN = 6,5$	$N3+PN = 5,5$
	$LNV + R1 = 7$	$ELITE + R1 = 6,5$	$N2 R1 = 5,5$	$N3+R1 = 4,5$

Vu le Règlement Général des Epreuves Sportive, et celui des Devoirs d'Accueil et de Formation, il ne peut être demandé plus de 6 UF par genre pour les clubs qui ont plusieurs équipes engagées dans les championnats nécessitant des DAF.

Attention, pour chaque collectif évoluant en championnat National senior ou LNV, le GSA doit avoir obligatoirement, une équipe jeune 6x6 ou 4x4 en championnat M13 à M21 du même genre que le collectif seniors et une équipe en coupe de France jeune du même genre que l'équipe sénior concernée. Se référer aux textes fédéraux sur le site FFVolley « RGES 2025/2026 » et « RGDAF 2025/2026 » disponibles sur le site FFVolley ».

Attention, modification du nombre de point nécessaire, augmentation du nombre minimum de licences jeunes, l'intégration de DAF seniors, DAF d'entraîneur et d'arbitrage et des sanctions qui en découlent.

DEBUT DES COMPETITIONS :

NATIONALES :	PRO F	11 octobre 2025
	PRO A M	21 octobre 2025
	PRO B M	21 octobre 2025
	ELITE M	20 septembre 2025
	ELITE F	27 septembre 2025
	N2 M&F	28 septembre 2025
	N3 M&F	28 septembre 2025
	1 ^{er} tour de coupe Pro	04 novembre 2025 en M et 18 novembre 2025 en F
	1 ^{er} tour de coupe Amateurs	1 ^{er} tour 11 octobre 2025
	Coupe de France Jeunes	Engagements pour le 17/09/2025
	Premier tour	les 28/09/2025 en M13, 05/10/2025 en M15 et 12 octobre en M18-M21
REGIONAUX :	Probablement les 20 ou 21 septembre 2025 en coupe et 27 ou 28 septembre 2025 en championnat, calendrier complet fin juillet.	

Ci-dessous le tableau des équipes engagées en Nationale Seniors

HAUTS DE FRANCE - GSA en nationale Saison 2025-2026

MASCULINS			FEMININES		
N°GSA	INTITULE DU GSA	DIV.	N°GSA	INTITULE DU GSA	DIV.
0594680	TOURCOING LM 1	PRO A	0593916	MARCQ EN BAROEUL 1	PRO F
0510012	REIMS 1	PRO B			
0596135	CAMBRAI 1	PRO B			
0028567	SAINT QUENTIN 1	PRO B			
0622126	HARNES VB 1	ELITE	0590036	VALENCIENNES 1	ELITE
0803771	AMIENS METROPOLE 1	ELITE	0628929	HARNES VC 1	ELITE
0628128	CALAIS LIS 1	ELITE	0623082	CALAIS SES 1	ELITE
0593656	CAUDRY 1	ELITE			
0590041	HALLUIN VCM 1	ELITE			
0599522	BELLAING 1	ELITE			
0594680	TOURCOING LM 2 CFC	ELITE AVENIR			
0596135	CAMBRAI 2 CFC	ELITE AVENIR			
0510012	REIMS 2 CFC	ELITE AVENIR			
0593336	MARQUETTE LEZ LILLE 1	N2	0803781	LONGUEAU AMIENS 1	N2
0607729	BEAUVAIS 1	N2	0628986	LIEVIN 1	N2
0622126	HARNES VB 2	N2	0593916	MARCQ EN BAROEUL 2 (CFC)	N2
0510012	REIMS 3	N2	0590036	VALENCIENNES 2	N2
0593656	CAUDRY 2	N2	0593656	CAUDRY 1	N2
0803771	AMIENS METROPOLE 2	N2	0590041	HALLUIN VM 1	N2
			0599408	CYSOING 1	N2
			0593336	MARQUETTE LEZ LILLE 1	N2
0628128	CALAIS LIS 2	N3	0623082	CALAIS SES 2	N3
0590041	HALLUIN VCM 2	N3	0599142	BAILLEUL 1	N3
0599512	AULNOY LEZ VALENCIENNES 1	N3	0027343	VILLERS-COTTERETS 1	N3
0599848	DUNKERQUE 1	N3	0595712	ST POL SUR MER 1	N3
0599142	BAILLEUL 1	N3	0510012	REIMS 1	N3
0590024	FAMARS 1	N3	0595407	SAINT ANDRE 1	N3
0594597	VILLENEUVE D'ASCQ 1	Repêché	0596135	LYS LEZ LANNOY 1	Acces sup N3

Ci-dessous le tableau des équipes engageables en Régionale Seniors

PN Masculins HDF			PN Féminines HDF		
N°	N° GSA	INTITULE	N°	N° GSA	INTITULE
1	0027343	VILLERS COTTERETS 1	1	0628929	HARNES VC 2
2	0622028	NOYELLES SOUS LENS 1	2	0599848	DUNKERQUE 1
3	0628986	LIEVIN 1	3	0807047	RAINNEVILLE 1
4	0599844	LYS LEZ LANNOY 1	4	0803781	LONGUEAU AMIENS 2
5	0596135	CAMBRAI 3	5	0597584	MOUVAUX 1
6	0593336	MARQUETTE LEZ LILLE 2	6	0622016	LE TOUQUET 1
7	0628274	ARQUES 1	7	05900366	VALENCIENNES 3
8	0023697	LAON 1	8	0596135	CAMBRAI 1
9	0599408	CYSOING 1	9	0593916	MARCQ EN BAROEUL 3
10	0599522	BELLAING 2	10	0622028	NOYELLES SOUS LENS 1
11	0593916	MARCQ EN BAROEUL 1	11	0595763	WATTIGNIES 1
12	0607729	BEAUVAIS 2	12	0595712	SAINT POL SUR MER 2
13	0599848	DUNKERQUE 2	13	0599512	AULNOY LEZ VA 1
14	0595407	SAINT ANDRE 1	14	0593600	DOUAI 1
15	0590018	LE QUESNOY 1	15	0593506	LILLE SJ 1
16	0803771	AMIENS METROPOLE 3	16	0623082	CALAIS SES 3
17	0594680	TOURCOING LM 3	17	0590024	FAMARS 1
18	0628128	CALAIS LIS 3	18	05900255	HELLEMMES-LILLE 1
19	0622126	HARNES VB 3	19	0607729	BEAUVAIS 1
20	0510015	TINQUEUX 1	20	0628986	LIEVIN 2
21	0590000	POLE ESPOIR	21	0590000	POLE ESPOIR

R1 MASCULINS HDF					
N°	N° GSA	INTITULE	N°	N° GSA	INTITULE
1	0590038	SAINT AMAND 1	21	0622016	LE TOUQUET 1
2	0596135	CAMBRAI 4	22	0027343	VILLERS COTTERETS 2
3	0597584	MOUVAUX 1	23	0590024	FAMARS 2
4	0623082	CALAIS SES 1	24	0591896	LILLE UC 2
5	0591896	LILLE UC UGSR 1	25	0025634	CHATEAU THIERRY 1
6	0593656	CAUDRY 3	26	0599844	LYS LEZ LANNOY 2
7	0803781	LONGUEAU-AMIENS 1	27	0622439	OIGNIES 1
8	0622023	LILLERS 1	28	0628859	ARRAS 1
9	0590025	HELLEMMES-LILLE 1	29	0595712	SAINT POL SUR MER 1
10	<i>0510012</i>	<i>REIMS 4</i>	30	0606669	RANTIGNY 1
11	0599512	AULNOY LEZ VA 2	31	0590034	HELESMES 1
12	0598741	HAZEBROUCK 1	32	0594597	VILLENEUVE D'ASCQ 2
13	0590026	SECLIN 1	33	0590043	VILLEREAU 1
14	0593506	LILLE SJ 1	34	0803771	AMIENS METROPOLE 4
15	0028567	SAINT QUENTIN 2	35	0595763	WATTIGNIES 1
16	0598344	LOOS-HAUBOURDIN 1	36	0622039	BERCK SUR MER 1
17	0594680	TOURCOING LM 4	37	0599142	CAMBRAI 5
18	0594143	LA MADELEINE 1	38	<i>0510012</i>	<i>REIMS 5</i>
19	0593656	CAUDRY 4	39	0596135	BAILLEUL 2
20	0595600	DOUAI 1	40	0594597	VILLENEUVE D'ASCQ 3

R1 FEMININES HDF					
N°	N° GSA	INTITULE	N°	N° GSA	INTITULE
1	0622039	BERCK SUR MER 1	16	0803771	AMIENS METROPOLE 1
2	0594597	VILLENEUVE D'ASCQ 1	17	0593336	MARQUETTE LEZ LILLE 3
3	0510015	TINQUEUX 1	18	0590007	VAL DE SAMBRE 1
4	0590034	HELESMES 1	19	0590041	HALLUIN VM 2
5	0628859	ARRAS 1	20	0807047	RAINNEVILLE 2
6	0598893	WASQUEHAL 1	21	0028567	SAINT QUENTIN 1
7	0593336	MARQUETTE LEZ LILLE 2	22	0599844	LYS LEZ LANNOY 2
8	0622020	AGNY 1	23	0594143	LA MADELEINE 1
9	0595407	SAINT ANDRE 2	24	0622950	BOULOGNE SUR MER 1
10	0622023	LILLERS 1	25	0590025	HELLEMMES-LILLE 2
11	0590018	LE QUESNOY 1	26	0599512	AULNOY LEZ VA 2
12	0595763	WATTIGNIES 2	27	0027343	VILLERS COTTERTS 2
13	0606669	RANTIGNY LIANCOURT 1	28	0622040	HERSIN COUPIGNY 1
14	0599408	CYSOING 2	29	0593506	LILLE SJ 2
15	0025847	LA FERRE 1	30	0599848	DUNKERQUE 2

CATEGORIES D'AGE 2025 2026 Adaptation régionale.



RECAPITULATIF DES CATEGORIES D'AGES ET SURCLASSMENTS - 2025-2026

ADAPTATION REGIONALE DES HAUTS-DE-FRANCE

Catégorie	Année de naissance	Age	Genre	surclassments permettant de jouer dans les championnats des catégories ci-dessous :								
				M7	M9	M11	M13	M15	M18	M21	SENIOR	MASTER
M7	>=2020	6 ans	M/F	autorisé	simple surcl.	simple surcl.	interdit	interdit	interdit	interdit	interdit	interdit
	2019	7 ans										
M9*	2018	8 ans	M/F		autorisé	autorisé	simple surcl.	interdit	interdit	interdit	interdit	interdit
	2017	9 ans										
M11	2016	10 ans	M/F			autorisé	autorisé	Masc. Interdit Fem. Interdit Nat. et Reg.	interdit	interdit	interdit	interdit
	2015	11 ans						Fem. simple surcl. en Dep uniquement				
M13	2014	12 ans	M/F				autorisé	simple surcl.	interdit	interdit	interdit	interdit
	2013	13 ans										
M15	2012	14 ans	M/F					autorisé	simple surcl.	Nat = double surcl. Reg = simple surcl.	Triple surclassement	interdit
	2011	15 ans										
M18	2010	16 ans	M/F						autorisé	autorisé	simple surcl.	interdit
	2009	17 ans										
	2008	18 ans										
M21	2007	19 ans	M/F							autorisé	autorisé	interdit
	2006	20 ans										
	2005	21 ans										
SENIOR	<=2004	22 ans	M/F								autorisé	interdit
		23 ans & +										
MASTER	<=1985	40 ans & +	M/F								autorisé	autorisé

*Les M9 ne sont pas autorisés à participer à la Coupe de France M13 (voir Règlement Particulier de la Coupe de France M13)

Communiqué CRT

PROTOCOLE TRIPLE SURCLASSEMENT

Article 1 – CRITERES

- **Projet sportif personnalisé pour le jeune (planification, suivi...)**
- **Être encadrer par un entraîneur diplômé DRE1 minimum**
- **Avoir du temps de jeu en seniors (ce n'est pas à complément d'effectif)**
- **AVOIR FAIT 4 JOURS DE STAGE EN CRE (Centre d'entraînement Régional)**
- **AVOIR L'ACCORD DES CADRES TECHNIQUES**
- **AVOIR L'ACCORD DU SECTEUR MEDICAL À LA SUITE DES EXAMENS**

Article 2 – DEROULEMENT

- 1) **Remplir le dossier technique téléchargeable sur le site de la Ligue**
- 2) **L'envoyer à la CRT par mail à commission.technique.hdf@gmail.com**
- 3) **Si décision positive : Procéder aux examens médicaux de la Fiche C et envoyer tous les examens et comptes rendus par mail à la Ligue des Hauts de France : secretariat@lrvolleyhdf.fr qui sera ensuite envoyé au médecin référent.**
- 4) **Surveiller son espace club pour voir la notion TSR sur la fiche licence**
- 5) **POUR LES RENOUVELEMENTS, LA PROCEDURE RESTE LA MEME**



Obligation des GSA en matière d'encadrement régional

Toute personne figurant sur une feuille de match de championnat régional à la case entraîneur ou entraîneur adjoint doit être titulaire d'une licence "encadrement – éducateur sportif".

En Pré National, la présence d'un entraîneur principal est obligatoire sur la feuille de match.

CONFORMITE EN PRE NATIONAL et REGIONAL

Tableau détaillé des modules ou diplômes requis et nombres d'entraîneurs exigés

Niveau de l'équipe 1 du GSA	Diplôme requis par l'entraîneur référent du GSA	Diplôme requis par l'entraîneur principal de l'équipe	Autre(s) entraîneur(s) titulaire(s) ou en formation	Total Entraîneurs recensés
Pré National	DRE1 validé	Modules CAVB et CIVB du DRE1	CAVB ou DRE2-M2 "Accueil, formation des jeunes"	2
Régional	DRE1 Module CIVB validé	DRE1 Module CAVB validé		1

L'entraîneur peut faire partie de la liste des joueurs ou joueuses.

Un GSA peut inscrire un entraîneur adjoint sur les feuilles de match, à tout moment de la saison, à la condition qu'il y ait un entraîneur principal.

Pour cet entraîneur adjoint, pas de qualification exigée, mais licence encadrement « éducateur sportif » requise.

Pour répondre aux nouvelles exigences d'encadrement, l'offre de formation régionale a été élargie.

3 formations CAVB et 3 formations CIVB sont programmées sur la saison 2025/2026.

INFORMATIONS ET PENALITES FINANCIERES

Le non-respect des Conformités Encadrement, à l'issue du présent règlement, entraînera l'application de pénalités financières, par journée de championnat et par entraîneur.

Le coût est de : **50€ pour non-déclaration des référents et/ou entraîneurs**
21€ par match pour non-respect de la conformité

Celle-ci sera suspendue dans le cas d'une mise en conformité du GSA au cours de la saison.

Rappel :

DRE1	Certificats	Animateur (CAVB)
		Initiateur (CIVB)
		Educateur (CEVB)
		Certificat pédagogique

DRE 2	Module 1	Anim Beach
	Module 2	Accueil Jeunes
	Module 3	Prépa phys 1
	Module 4	Solidarité citoyenneté
	Module 5	VB Santé
	Module 6	VB assis

Communiqué CRA

Arbitres, un peu de lecture pour vos vacances studieuses en prévision de la rentrée, **RÈGLES OFFICIELLES DE VOLLEYBALL 2025-2028** : [ICI](#)

Engagement Arbitre, Marqueur Saison 2025/2026 :

ATTENTION LORS DE LA SAISIE DES INFORMATIONS :

- Ne pas confondre votre nom et prénom
- A votre date de naissance (année par défaut 2020)
- Ne pas mettre d'abréviation dans le club (mettre SAINT-ANDRE au lieu de USSA, mettre HARNES VB au lieu de HVB)
- Majuscules (pas d'accent)
- Vérifiez votre adresse électronique
- Lorsque vous êtes arbitre, vous êtes automatiquement marqueur, ne pas s'inscrire 2 fois

MERCI DE BIEN VOULOIR RESPECTER CES QUELQUES REGLES, IL Y A ENCORE TROP D'ERREURS !!!

RELISEZ VOUS AVANT D'ENVOYER LE FORMULAIRE, MERCI !!!

Veuillez-vous engager au plus vite en remplissant le formulaire : [ICI](#)

Pour les arbitres désignés régulièrement en Pro, National, Pré-Nationale et en Coupe de France Jeunes, remplir le formulaire de disponibilités dans votre espace arbitre.

PV de l'assemblée générale du 21 juin 2025

PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 21 JUIN 2024



Association loi 1901
Déclarée à la Préfecture du Nord le 1 juillet 2017 (W595000765)
Siège : 74 Rue de Beaumont 59510 HEM

Liste des GSA

			674			64	24	14	627
BOITIERS	CLUB	INTITULE	VOIX	REPRESENTANT DU CLUB	POUVOIR / PROCURATION	PRESENT	POUVOIR	ABSENT	QUORUM
1	622020	AGNY	3	MARTINET PIERRICK	POUVOIR ARRASS		1		3
ABS	803770	AMIENS CHEMINOTS	5					1	
3	803771	AMIENS MV	13	BAYOUMI SAID		1			13
4	590048	ANZIN	3	PROCURATION LEIGNEL MAXIME		1			3
44	628274	ARQUES	6	FAUVEL ERIC	POUVOIR LILLERS		1		6
5	628859	ARRAS	9	PROCURATION MARTINET PIERRICK		1			9
61	599512	AULNOY	9	LANCIAUX JULIEN	POUVOIR ST AMAND		1		9
6	599142	BAILLEUL	10	FINET BERTRAND		1			10
7	607729	BEAUVAIS	12	ESTEVE FRANCK		1			12
8	599522	BELLAING	7	PROCURATION DELSAUX CORENTIN		1			7
9	622042	BERCK BEACH	1	PAQUEZ MICHEL		1			1
10	622039	BERCK VB	9	PAQUEZ MICHEL		1			9
11	622950	BOULOGNE	8	SERGEANT SOPHIE		1			8
58	600000	BRETEUIL FROISSY	3	JAWORSKI JEAN DIDIER	POUVOIR RIBECOURT		1		3
ABS	809189	BRIE AS. 'LES JOYEUX VOLLEYEURS'	4	ABS				1	
12	628128	CALAIS LIS	12	RENAULT LAURENT		1			12
42	623082	CALAIS SES	11	ALEXANDRE MARIE JOSE	POUVOIR LIEVIN		1		11
13	596135	CAMBRAI	10	CARCEL PIERRE MARIE		1			10
14	593656	CAUDRY	10	COLLIN MARC		1			10
15	025634	CHÂTEAU THIERRY	8	BROCHOT FRANCOISE		1			8
ABS	029338	CHAUNY	5	ABS				1	
17	608712	COMPIEGNE	9	PROCURATION DERESMES JEAN LUC		1			9
ABS	607714	CREPY	2	ABS				1	
19	606677	CREVECOEUR	5	PROCURATION PARRADO CELINE		1			5
20	599408	CYSOING	10	LE GODEC BRIGITTE		1			10
21	595600	DOUAI	9	ELGUIDJ BERTRAND		1			9
21	599848	DUNKERQUE	15	ELGUIDJ BERTRAND	POUVOIR DOUAI		1		15
20	590045	ERS 59	7	LE GODEC BRIGITTE	POUVOIR CYSOING		1		7
ABS	594207	FACHES THUMESNIL	4	DE BRAECKELAER BERTRAND				1	
23	590024	FAMARS	9	PROCURATION ROMBY JUSTINE		1			9

24	590014	FEIGNIES	3	HECQUET AMELYN		1			3
25	590054	GRAVELINES	4	PARISSEAU ROMAIN		1			4
26	590000	GSD NORD	6	PROCURATION SERGENT PHILIPPE		1			6
ABS	620000	GSD PDC	2	ABS				1	
28	594399	HALLUIN VC	8	BARTOS BERNARD		1			8
29	590041	HALLUIN VM	6	VERSCHAEVER EMILIE		1			6
30	622126	HARNES VB	10	BECQUERIAUX ARNAUD		1			10
31	628929	HARNES VC	7	PROCURATION MARECHAL MARC		1			7
32	598741	HAZEBROUCK	9	PROCURATION WOUTS YANN		1			9
33	590034	HELESMES	4	MAROUSEZ OLIVIER		1			4
34	590025	HELLEMES	13	PILARD AYMERIC		1			13
5	622040	HERSIN	4	MARTINET PIERRICK	POUVOIR ARRAS		1		4
35	023705	ITANCOURT	5	DELVAL YVON		1			5
36	597259	LA CHAPELLE	6	PROCURATION MASSIEN FRANCOIS		1			6
73	594143	LA MADELEINE	10	SAGOT ERIC	POUVOIR WATTIGNIES		1		10
37	025847	LAFERE	3	PROCURATION CARLIER JEAN PIERRE		1			3
38	023697	LAON	10	HENRY MELISSA		1			10
40	590018	LE QUESNOY	7	SCHALKENS JEAN MARIE		1			7
10	622016	LE TOUQUET	9	PAQUEZ MICHEL	POUVOIR BERCK		1		9
49	596433	LEERS	6	VANHILLE CECILE	POUVOIR LYS MOUVEMENT		1		6
41	590033	LIEU ST AMAND	5	DESCAMPS CORENTIN		1			5
42	628986	LIEVIN	10	PROCURATION ALEXANDRE MARIE JOSE		1			10
43	591764	LILLE ASPPT	2	LEMAIRE FRANCOIS	POUVOIR LILLE UC		1		2
43	591896	LILLE UC	8	LEMAIRE FRANCOIS		1			8
73	593506	LILLE SPORT JOIE	11	SAGOT ERIC	POUVOIR WATTIGNIES		1		11
44	622023	LILLERS	4	FAUVEL ERIC		1			4
ABS	590001	LOISIRS FRANDRES	7	ABS				1	
46	590013	LOMME	4	MASSIEN FRANCOIS		1			4
47	803781	LONGUEAU AMIENS METROPOLE	9	PROCURATION FLANDRE STEFANIE		1			9
48	598344	LOOS-HAUBOURDIN	7	MARTEL CHRISTIAN		1			7
49	599844	LYS MVT	14	PROCURATION VANHILLE CECILE		1			14
57	608622	MAIGNELAY	4	COELHO GUIOMAR	POUVOIR RANTIGNY		1		4
50	593916	MARCQ EN BAROEUL	11	PROCURATION TEMBREMANDE ANNE		1			11
51	593336	MARQUETTE	10	LALAUS WILLY		1			10
52	597584	MOUVAUX	9	BULTEZ DIDIER		1			9
38	020000	MOY DE L' AISNE	3	HENRY MELISSA	POUVOIR LAON		1		3
42	622028	NOYELLES SOUS LENS	6	ALEXANDRE MARIE JOSE	POUVOIR LIEVIN		1		6
53	622439	OIGNIES	4	DELEGLISE JACQUES		1			4
ABS	590004	ORCHIES	3	ABS				1	
19	607718	ORRY	2	PARRADO CELINE	POUVOIR CREVECOEUR		1		2
55	590021	PETITE FORET	2	COSSART ANNIE		1			2
58	607720	PONT ST MAXENCE	3	JAWORSKI JEAN DIDIER	POUVOIR RIBECOURT		1		3
56	807047	RAINNEVILLE	7	PROCURATION DINOUARD ANGELE		1			7
57	606669	RANTIGNY	8	PROCURATION COELHO GUIOMAR		1			8
58	607048	RIBECOURT	3	JAWORSKI JEAN DIDIER		1			3
19	606679	RIEUX	7	PARRADO CELINE	POUVOIR CREVECOEUR		1		7
ABS	595959	RM HEM	1	ABS				1	
59	596435	RONCQ	8	HARDELIN JULIEN		1			8



ABS	804244	ROYE	3	ABS				1	
ABS	590026	SECLIN	6	ABS				1	
ABS	594600	SEQUEDIN	2	ABS				1	
15	023703	SOISSONS	6	BROCHOT FRANCOISE	POUVOIR CHÂTEAU THIERRY		1		6
61	590038	ST AMAND	7	LANCIAUX JULIEN		1			7
62	595407	ST ANDRE	11	PROCURATION BOLLON HELENE		1			11
44	623923	ST OMER	2	FAUVEL ERIC	POUVOIR LILLERS		1		2
63	595712	ST POL SUR MER	9	GROUX BENOIT		1			9
ABS	622022	ST POL SUR TERNOISE	1	ABS				1	
65	028567	ST QUENTIN	9	DUBOIS FREDERIC		1			9
32	590053	STEENVOORDE VOLLEY BALL	4	WOUTS YANN	POUVOIR HAZEBROUCK		1		4
66	595383	TOURCOING IC	4	DUCORT MARIE CATHERINE		1			4
67	594680	TOURCOING LM	11	BIGORGNE ELISABETH		1			11
68	590035	TOURCOING STEL	2	DEL RUE HERVE		1			2
69	590007	VAL DE SAMBRE	4	DRUT JEAN LEO		1			4
70	590036	VALENCIENNES	10	LEGRAND ARNAUD		1			10
71	594597	VILLENEUVE	11	MBOUMOU YOHAN		1			11
72	590043	VILLEREAU	2	PROCURATION MOREAU ROMANE		1			2
38	027343	VILLERS COTTERETS	9	HENRY MELISSA	POUVOIR LAON		1		9
26	598893	WASQUEHAL	9	SERGEANT PHILIPPE	POUVOIR GSD NORD		1		9
73	595763	WATTIGNIES	13	SAGOT ERIC		1			13
ABS	590056	WEPPE	2	ABS				1	
75	596137	WERVICQ	2	LECOINTRE PASCAL		1			2
76	803783	YOKIS	3	PROCURATION PAUCHET MARGOT		1			3

Le Président Didier DECONNINCK remercie les clubs présents et déclare l'ouverture de cette assemblée, le quorum étant atteint à 9H30.

Il donne les chiffres d'émargement des clubs présents et le nombre de voix pour les votes :

Nombre possible de GSA : 102	Nombre de GSA présents :	64
	Nombre de GSA absents :	10
	Nombre de GSA excusés :	4
	Nombre de pouvoirs :	24
	Nombre possible de voix :	674
	Quorum :	338
	Nombre de voix en séance :	627

Nous sommes heureux d'accueillir Monsieur BASOL Bedri représentant la région des Hauts-de-France, nous excusons Monsieur Eric Tanguy président de la fédération française de volley ainsi que Madame la ministre des sports et le secrétaire d'état.

Arrêté des licences à ce jour, 28 822 licences dont 15 123 évènementielles, soit une augmentation de 10,28%.

Didier remercie, au nom du Comité Directeur, les organisatrices et organisateurs de tournois, rencontres, évènements qui ont ponctué cette saison. Il remercie le club du LIS Calais pour l'accueil et l'organisation de la 52^{ème} journée Berteau, qui a accueilli sur 70 terrains : 51 clubs, 353 équipes et près de 1450 joueurs et joueuses, à noter la participation du club de Cantelleu Maromme (76).

Nous remercions également les personnes bénévoles qui se sont investies sur les organisations, ainsi que le public qui a répondu présent. Il met également en avant les formations d'arbitres et de cadres techniques, qui cette année encore, nous ont donné satisfaction malgré une baisse entre septembre et décembre, elles devront à l'avenir prendre encore plus d'importance.

Une minute de silence est demandée en hommage aux personnes disparues cette saison.....
Merci pour eux.

65 boîtiers distribués pour 627 voix en séance

Test boîtier réussi 65 boîtiers et 627 voix

Le test étant concluant, nous passons aux questions sur le procès-verbal de l'assemblée générale de la saison 2024 / 2025.

Présentation du PV de l'assemblée générale du 30 novembre 2024.

Pas de question

VOTE 1 Approbation du Procès-verbal de l'assemblée générale du 30 novembre 2024

Pour 96.33% Contre 0% Abstention 3.67%

Adopté à la majorité simple.

Remarque sur la 52ème journée Berteau qui, au vu du nombre de participants, pose le problème des règles de sécurité adaptées à une telle affluence. A noter également le surnombre de M21 ce qui a contraint de les exclure de la remise des maillots dédiés à cette journée.

Présentation du Rapport Moral et du rapport des commissions.

Question du club de Cysoing concernant l'implantation du calendrier Beach, qui tombe en même temps que la fin de du championnat Indoor. Réponse de Pierre-Yves qui fait remarquer qu'à ce jour aucun calendrier ne nous est fourni concernant les compétitions Outdoor pour la saison prochaine et qui nous permettez d'harmoniser l'ensemble. Implanter des matchs de Beach en lieu et place du championnat régulier nous obligerait à récupérer des dates sur les vacances scolaires.
Remarque du Lis Calais sur les compétitions nationale Beach et leur implantation qui manque d'équité.

VOTE 2 Approbation du rapport moral et du rapport des commissions.

Pour 82.62% Contre 7,34% Abstention 10.05%

Adopté à la majorité simple.

Présentation du livret financier

Pas de question

VOTE 3 Approbation du rapport des vérificateurs aux comptes

Pour 84.21% Contre 0,00% Abstention 15,79%

Adopté à la majorité simple.

VOTE 4 Validation des comptes de l'exercice 2024 et quitus au comité directeur - Rapport du cabinet Dehondt – Dervyn.

Pour 75,76% Contre 4,63% Abstention 19.62%

Adopté à la majorité simple.

Présentation du budget prévisionnel et des tarifs.

Question du club de Cysoing concernant le coût de la mutation Beach, qu'il trouve toujours excessif, malgré l'alignement de la ligue au coût fédéral.

Pour donner suite aux interrogations sur les formations et leurs coûts, Cynthia établira le coût réel des formations pour la Ligue en incluant l'ensemble des paramètres en toute transparence, afin de permettre à chacun et chacune d'avoir une vision réelle.

Concernant le coût et l'obligation d'une licence encadrement, Pierre-Yves rappelle que le diplôme d'entraîneur n'est obligatoire que pour la Pré-Nationale, la régionale 1 et les championnats nationaux. La licence encadrement pour les compétitions jeunes, bien que souhaitable, ne nécessite pas de formation au niveau régional et départemental, mais qui reste un plus pour les Labels et les DAF. Sa détention obligatoire résulte du principe du contrôle d'honorabilité.

La ligue trouve l'augmentation des tarifs du CREPS exponentielle et informe les clubs qu'elle est à la recherche de sites pouvant accueillir des formations, avec une salle d'entraînement, une salle de réunion et éventuellement pouvant garantir l'hébergement du CRE sur des stages de deux ou trois jours.

VOTE 5 Adoption des budgets 2025 / 2026, comprenant les tarifs de la saison.

Pour 51.83% Contre 27.11% Abstention 21.05%

Adopté à la majorité simple.

Vœux de la commission sportive.

À la suite des vœux de Cambrai, qui présentait plusieurs propositions et plusieurs options, inapplicables en l'état, la commission sportive propose un vœu sur un vote d'orientation qui offre le choix aux clubs de **passer à trois niveaux (Pré-Nationale, R1 et R2)** avec tous ce que cela implique, ou, rester sur l'organisation actuelle, héritage de la fusion de la Ligue des Flandres avec la Ligue de Picardie. En fonction du vote, la commission fera des propositions qu'elle présentera pour l'AG 2025 / 2026.

Demande du club de Beauvais de revoir le nombre d'accessions en régional pour les Hauts-de-France Sud (*ex Picardie*). Réponse de Pierre-Yves, les accessions sont fonction du nombre d'équipes sénior engagées dans les championnats nationaux à départementaux, à savoir pour cette saison 60% pour le Nord, 15% pour le Pas de Calais et 25% pour l'interdépartementale Sud, ce calcul est revu chaque saison. La prise en compte de chaque département des Hauts-de-France Sud étant impossible car pris individuellement, il est impossible de constituer un championnat senior.

VOTE 6 Vœu d'orientation de la commission Sportive.

Pour 22.81% Contre 65.39% Abstention 11.80%

Vœu refusé.

Proposition, remarque et vœux des GSA

Proposition Cambrai

À la suite du résultat du vote d'orientation, la proposition de Cambrai n'est plus soumise au vote

Le vote 6 a de ce fait, rendu les propositions de Cambrai non applicables.

Vœu de La Fère

VOTE 7 Vœu de La Fère

Vœu retiré par La Fère.

La commission sportive a pris note du vœu de La Fère sur l'organisation des match M18 sud considérant comme antisportif, l'accueil de six équipes sous forme de tournoi, obligeant les rencontres sur trois terrains latéraux. Les championnats 2025 / 2026 prendront en compte cette demande. Sachant qu'aucune solution n'est idéale, faire les matchs en formule championnat pose le problème de la multiplication des déplacements, une gestion plus intensive du planning des encadrants qui doivent participer le même jour à plusieurs compétitions.

Vœu de Gravelines

VOTE 8 Vœu de Gravelines pour un championnat plus intense en seconde phase jeunes

Pour 11.80% Contre 61.56% Abstention 26.63%

Vœu refusé.

Remarque de Cysoing

Cette remarque a été prise en compte dans les tarifs 25/26, nous avons ajusté le tarif des mutations sur celui de la FFvolley.

Election complémentaire au Comité Directeur de la Ligue

VOTE 9 Élection supplémentaire au Comité Directeur de la Ligue des Hauts-de-France

Wibaux Emelyne 34,61% (217 voix)

Dangleant Lilia 65,07% (408 voix)

Abstention 0,32% (2 voix)

Mme Dangleant Lilia élue.

Nos Champions :

Masculin

M18 LYS LEZ LANNOY

M21 CAUDRY

SENIOR BAILLEUL

Féminin

M18 SES CALAIS

M21 LILLE SPORT JOIE

SENIOR REIMS

Vainqueurs de coupe :

Masculin

M18 LYS LEZ LANNOY

SENIOR BAILLEUL

Féminin

M18 WATTIGNIES

SENIOR VALENCIENNES

Sélections M13 Masculins et M12 Féminines (Mini Volleyades du 16 au 18 mai 2025 à Rouen)

Classement final Masculins : CD Pas de Calais 6^{ème} CD Nord 15^{ème}

Classement final Féminines : CD Nord 5^{ème} CD Oise 21^{ème}

Sélections M15 Masculins et M14 Féminines (Volleyades du 25 au 27 avril 2025 en région Parisienne)

Classement final Masculins : HDF1 : 4^{ème} HDF2 : 14^{ème}

Classement final Féminines : HDF1 : 3^{ème} HDF2 : 22^{ème}

Coupes de France et challenges nationaux jeunes

Masculins :

M21

CAMBRAI 5^{ème}

TOURCOING LM 7^{ème}

M18

HARNES VB 4^{ème}

Challenge M18

M15

CAMBRAI 10^{ème}

M13

HARNES VB Vice-Champion

DUNKERQUE 10^{ème}

M11

HALLUIN VCM 10^{ème}

ITANCOURT 24^{ème}

Féminines :

M21

VALENCIENNES 7^{ème}

VC HARNES 12^{ème}

M18

Challenge M18

WATTIGNIES 3^{ème}

SAINT AMAND 4^{ème}

M15

M13

VC HARNES C.de France

M11

CAUDRY C.de France

LONGUEAU v.Champion

Championnat de France volley-assis et coupe de France : VILLENEUVE D'ASCQ 3^{ème}

Championnat de France Compet'lib : LILLE SPORT JOIE 4^{ème}

Coupe de France Master 1

Masculins

ORCHIES 10^{ème}

LILLE SPORT JOIE 12^{ème}

COMPIEGNE 38^{ème}

BEAUVAIS 45^{ème}

Féminines

LILLE SPORT JOIE 17^{ème}

AMIENS METROPOLE 19^{ème}

Remise des médailles, lettres de félicitation et récompenses par le Président Didier Deconninck

Présentation de la vidéo sur les licences 2025-2026

Quelques dates à retenir :

Le Congrès de la Ligue

53^{ème} Journée BERTEAU

Finales de Coupe

Assemblée Générale Ordinaire (*saison 2025 – 2026*)

13 septembre 2025 à Neuville-Saint-Rémy.

jeudi 14 mai 2026.

Fin mai début juin 2026.

20 juin 2026 à Neuville-Saint-Rémy

Clôture de cette assemblée générale, par le président et invitation au pot de l'amitié.

Fait à Hem, le 03 juillet 2025

LE PRESIDENT

Didier DECONNINCK

LE SECRETAIRE GENERAL

Jean-Claude CICHY

Plan de Formation de la Ligue

Planning des Formations de cadre :

Diplôme	Module	Date	Durée	Contenu	Inscription
DRE1	CAVB	13 & 14 septembre 2025	2 jours	« Le cœur de métier », Transmettre aux entraîneurs, les connaissances permettant d'animer des séances d'initiation de l'activité volley-ball en sécurité.	
		27 & 28 septembre 2025	2 jours		
		27 au 30 octobre 2025	4 jours		
		01 & 02 février 2025 22 & 23 mars 2025	2 jours 2 jours		
DRE1	CIVB	22 & 23 novembre 2025	2 jours	« Volley compétitif » ; Transmettre aux entraîneurs, les connaissances permettant de faire progresser individuellement et collectivement des joueurs engagés dans un contexte de compétition.	
		06 & 07 décembre 2025	2 jours		
		23 au 26 février 2026	4 jours		
		24 & 25 mai 2025 07 & 08 juin 2025	2 jours 2 jours		
DRE1	CEVB	20 & 21 septembre 2025	2 jours	Faire découvrir aux entraîneurs, la réglementation et la mise en œuvre des différentes disciplines associées (volley santé, para volley, beachvolley) afin de pouvoir mener des cycles de découverte. Pédagogie avancée	
		20 & 21 avril 2026	2 jours		
DRE2 Module 2	Accueil, Formation, Jeunes (AFJ)	23 au 24 février 2026	2 jours	Démarche pédagogique pour encadrer des sections babys (M7), école de volley (M11) et des jeunes en 4x4 (M13).	
DRE2 Module 3	Les Fondamentaux de la Préparation Physique Niveau 1		2 jours	Donner aux éducateurs, les bases de la préparation physique générale et du développement moteur. (échauffement, gainage, renforcement musculaire, coordination/vitesse, etc.)	FFVolley
DNE1 Module 4	Les Fondamentaux de la Préparation Physique Niveau 2		2 jours	P.P d'une équipe de niveau national – Développement de la Force – Principales méthodologies de musculation (Force-endurance, Hypertrophie, etc.) – Donner des habitudes de travail et d'autonomie aux joueurs.	FFVolley

Plan de Formation de la Ligue

Planning des Formations des Centres Régionaux d'Entraînements :

CRE	Date	Durée	Inscription
Stage de perfectionnement M18	27 & 28 octobre 2025	2 jours à Creps	

CRE F	20 au 23 octobre 2025	3 jours à Chauny	Sur convocation
CRE M			

CRE F	21 au 23 décembre 2025	3 jours	Sur convocation
CRE M			

CRE F	23 au 26 février 2026	4 jours	Sur convocation
CRE M			

CRE F	20 au 23 avril 2026	4 jours	Sur convocation
CRE M			
Volleyades F15 & M15	24 au 26 avril 2026	3 jours	

Compétitions	Date	Durée	Inscription
Inter Comités F13 – M13	à finaliser	Une journée	Sur convocation
Mini-Volleyades	23 au 25 mai 2026 (départ le 22)	4 jours	
Inter Comités M11	à finaliser	Une journée	

Plan de Formation de la Ligue

Planning des Formations ARBITRE / MARQUEUR :

INTITULE	DATE	LIEU	MIN CANDIDATS	MAX CANDIDATS	INSCRIPTION
ARBITRE DEPARTEMENTAL/JEUNE	04/10, 11/10, 18/10	METROPOLE	10	20	HelloAsso
ARBITRE DEPARTEMENTAL/JEUNE	06/12, 13/12, 20/12	METROPOLE	10	20	HelloAsso
ARBITRE DEPARTEMENTAL/JEUNE	24/01, 31/01, 07/02	METROPOLE	10	20	HelloAsso
ARBITRE DEPARTEMENTAL/JEUNE	21/03, 28/03, 04/04	METROPOLE	10	20	HelloAsso
ARBITRE DEPARTEMENTAL/JEUNE	19/09, 27/09, 04/10	LITTORAL	10	20	HelloAsso
FDME	04/10	LITTORAL	10	20	HelloAsso

Tournois Beach Eté 2025

Beach Volleyball

HAUTS-DE-FRANCE

Programme été 2025

Mai

SAM 24 - SKYBALL BONDUES - S3 150
 DIM 25 - MALO - S3 150

Juin

SAM 7 - CYSOING - S3 150 MIXTE
 DIM 15 - MALO - S3 150
 SAM 21 - MALO - S2 250
 VEN 27 - SKYBALL BONDUES - S3 150 MIXTE
 DIM 29 - ARQUES - S3 150 MIXTE

Juillet

VEN 4 - ARQUES - S3 150 (soir) FÉMININ
 SAM 5 - ARQUES - S3 150 MASCULIN
 DIM 6 - MALO - S3 150
 SAM 12 & DIM 13 - MALO - S2 500 MIXTE
 LUN 14 - LE TOUQUET - S3 100 MIXTE
 SAM 19 - BERCK - S3 150
 DIM 20 - SKYBALL BONDUES - S3 150 MIXTE
 DIM 27 - CALAIS LISSP - S3 150

Août

VEN 15 - LE TOUQUET - S2 500 MASCULIN
FINALES RÉGIONALES
 DIM 24 - ARQUES MIXTE
 DIM 31 - SKYBALL BONDUES FÉMININ MASCULIN

PRO BEACH BONDUES FUTURE FÉMININ
 18 > 21 Septembre

HAUTS-DE-FRANCE
 BEACH VOLLEY

59 **LE TOUQUET**
ARQUES
SKYBALL BONDUES
CYSOING
BERCK
CALAIS LISSP
Nord
FFvolley
FRANCE BEACH VOLLEY
 SÉRIE 1